

Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors des festivités de la fête nationale

Le Landeron, le 31 juillet 2023

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s du Landeron et d'ailleurs,

En ce 31 juillet, je vous souhaite un très joyeux 1^{er} août !

J'ai le plaisir de constater qu'au Landeron, on a l'esprit de la fête ET l'esprit pratique : célébrer le soir d'avant, et pouvoir profiter encore d'une belle journée de fête... ou de repos...le 1^{er} août.

Cela dit, landeronnaises et landeronnais, vous n'êtes pas seuls à festoyer le 31 juillet déjà. C'est aussi le cas dans ma commune de La Grande Béroche.

Et normalement cela aurait aussi dû être le cas à La Chaux-de-Fonds. Mais cette année n'a rien de normal pour nos concitoyennes et concitoyens de La Chaux-de-Fonds et des Montagnes très durement frappés par la tempête du 24 juillet dernier. Au-delà des questions de sécurité que posait le fait de tenir un tel événement aujourd'hui à La Chaux-de-Fonds, c'est bien aussi le cœur qui n'est tout simplement pas à la fête dans les Montagnes, tant cet événement a marqué la région physiquement, mais aussi émotionnellement. Nos pensées de soutien, de solidarité et d'amitié vont donc ce soir tout particulièrement aux habitant-e-s, aux entreprises et à la région naturelle et patrimoniale des Montagnes. Et s'il y a des citoyennes et citoyens du haut parmi nous ce soir qu'ils et elles soient tout particulièrement et chaleureusement salués.

S'il faudra du temps pour panser les blessures d'une telle tragédie, reconnaissons que celle-ci a aussi mis en lumière la force de l'entraide et de la solidarité. Entre habitant-e-s et communes du canton, entre habitant-e-s, communes et cantons ailleurs en Suisse. Cette entraide qui fait aussi la Suisse, notre Suisse.

Cette Suisse que nous fêtons le 1^{er} août mais que nous pourrions peut-être aussi un jour fêter le 12 septembre.

En effet, peut-être avez-vous entendu parler de la motion de Heinz Siegenthaler, du canton de Berne et du parti Le Centre, qui souhaite instaurer un second jour férié fédéral en Suisse : le 12 septembre. Il s'agirait alors de commémorer l'entrée en vigueur de la première Constitution helvétique en 1848. Nous aurions donc

- une fête plutôt « traditionnelle » le 1^{er} août, célébrant nos ancêtres sur le Grütli ;
- et une autre plus « progressiste » le 12 septembre, rendant hommage aux valeurs qui font la Suisse : démocratie directe, Etat de droit, séparation des pouvoirs et fédéralisme.

Pour nous Neuchâteloises et Neuchâtelois, la date du 12 septembre résonne évidemment tout particulièrement. Le 12 septembre 1848 dont il est question ici est certes le jour de l'entrée en vigueur de la première Constitution fédérale, mais le 12 septembre... 1814, c'est l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération suisse ! Début de la fin du régime royaliste prussien puisque Neuchâtel devient alors le 21^e canton suisse, tout en restant une principauté prussienne. Ironie de l'histoire : à l'époque, la Prusse interdisait de célébrer cette date, mais certains Neuchâtelois avaient le sens de la contestation et organisaient alors des commémorations « ni vu ni connu », en décorant les fontaines. C'est l'origine de la fameuse Fête des fontaines, toujours célébrée le 12 septembre à Môtiers et à Buttes. Si le 12 septembre devenait férié, nous aurions aujourd'hui la Suisse entière avec nous pour célébrer le canton de Neuchâtel !

Cela dit, pour le moment, sur cette idée d'une seconde fête nationale, le Conseil fédéral a dit non, le Conseil national a dit oui, la Commission des institutions politiques du Conseil des États a dit non. Les milieux économiques disent plutôt non et les sondages auprès de la population disent plutôt oui... Bref, on a ici le parfait exemple du système politique suisse et de son fonctionnement démocratique. Et au final, nous pouvons être assuré-e-s que la décision prise sera acceptée de toutes et tous, sans grande manifestation. Et peut-être que, en cas de refus, la proposition sera soumise une nouvelle fois d'ici quelques années, avec, pourquoi pas, un sort différent.

Un tel fonctionnement, avec ses différentes étapes et ses multiples actrices et acteurs, peut être moqué, notamment vu de l'extérieur. Pourtant, je suis convaincue qu'il fait la force de notre pays. Prendre des décisions lorsqu'elles sont mûres et susceptibles d'être acceptées par la population.

Bien sûr, je ne vous cache pas que quand on est femme, socialiste et romande dans un pays encore largement gouverné par les hommes, à tendance plutôt conservatrice et à majorité alémanique, on a parfois envie de secouer le cocotier !

Mais je suis pourtant convaincue que c'est un travail de fond, patient, en co-construction avec toutes les parties concernées, qui est finalement le seul à même de porter ses fruits. C'est ainsi, en tous les cas, que j'agis dans mes fonctions politiques, que ce soit hier au niveau communal, aujourd'hui au niveau cantonal, ou dans les représentations au niveau fédéral :

- Oser dire, et aussi écouter.
- Défendre ses idées, et aussi composer avec celles des autres.

Hormis l'introduction possible d'un second jour férié fédéral, 2023 est déjà l'année de bien des changements dans les symboles identitaires helvétiques. Quand on parle de la Suisse, on pense souvent chocolat, montagne, banque et fromage.

- Chocolat et montagne : le Toblerone n'a plus le droit d'afficher le Cervin sur ses emballages, puisqu'une partie de sa production se fait dans une usine en... Slovaquie ;
- Au chapitre des banques : l'année a commencé plutôt mal avec la mort du Crédit suisse, qui a bien failli ébranler jusqu'au système bancaire mondial ;
- Et en matière de fromage : des chercheurs de l'Université de Lausanne nous avertissent que les arômes traditionnels du Gruyère et de L'Étivaz pourraient changer, à cause des changements climatiques.

Bref, est-ce à dire, si vous me permettez l'expression, que « tout fout l'camp en Suisse » ?

Et bien non ! Au-delà des apparences et des changements – petits et grands - qui ne sont en fait que le reflet des évolutions de notre société, notre pays tient le coup tout en sachant s'adapter. Les fondamentaux qui font la Suisse restent bel et bien solides :

- Notre système scolaire, professionnel, social et politique est stable. Il permet l'intégration des personnes issues de la migration de manière harmonieuse, même si nous devons encore et toujours lutter contre toute forme de discrimination.
- Nous avons aujourd'hui une économie avec un taux de chômage historiquement bas. Cela nous réjouit, et cela même si nous devons fournir des efforts supplémentaires en faveur des personnes qui continuent d'être éloignées du marché de l'emploi.

Aujourd'hui, nous fêtons la Suisse, sans oublier, comme le disait l'artiste Ben, que la Suisse n'existe pas ! En effet, la Suisse, c'est surtout 26 cantons et demi-cantons et près de 2'200 communes, le tout intégré dans une confédération grâce à un système fédéraliste. Je suis convaincue, et je terminerai par-là, que ce qui fonctionne entre institutions s'applique aussi entre individus. Les diversités font la richesse de la Suisse.

Et par diversités, j'entends non seulement les langues et les cultures des différentes régions, mais aussi les apports des personnes, quelle que soit leur origine, leur genre ou encore leur état de santé.

La Suisse nous offre en héritage une véritable culture du vivre-ensemble intégrant les différences. Sachons donc entretenir cet autre symbole tout helvétique : la cohésion sociale.

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s, je vous remercie de m'avoir associée à votre fête. Que celle-ci soit belle et joyeuse, comme notre Suisse et sa population, quelle que soit la date à laquelle nous nous fêtons !

Belle soirée et belle suite d'été à toutes et tous